

**DELIBERATION N° DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
PORTANT SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA REGIE DE RECETTES
DU SITE ARCHEOLOGIQUE DE CUCURUZZU A LIVIA****SEANCE DU**

L'an , le , l'Assemblée de Corse, convoquée le 12 avril 2018, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la loi n° 2015-991 du 7 août portant nouvelle organisation territoriale de la République, titre VII,
- VU** le décret 2003-1111 du 18 novembre 2003, par lequel la Collectivité Territoriale de Corse est devenue propriétaire du site archéologique de Cucuruzzu sis sur le territoire de la commune de Livia,
- VU** la délibération n° 13/102 AC de l'Assemblée de Corse du 17 mai 2013 approuvant la création d'une régie de recettes pour le « site de Cucuruzzu »,
- VU** la délibération n° 14/228 AC de l'Assemblée de Corse du 18 décembre 2014 approuvant la création de la régie de recettes de la boutique du site archéologique de Cucuruzzu (Livia), et notamment son article 5,
- VU** la délibération n° 14/229 AC de l'Assemblée de Corse du 18 décembre 2014 portant sur le fonctionnement de la régie de recettes du site archéologique de Cucuruzzu (Livia) : fixation des tarifs d'accès, des prestations et modification des montants de fonds de caisse et de l'encaisse de la régie et notamment son article 4,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE**ARTICLE PREMIER :**

DIT que dans le cadre du fonctionnement de la régie de recettes de la

boutique du site archéologique de Cucuruzzu, le tarif de la revue mise en vente est fixé comme suit :

Titre des ouvrages	Prix unitaire TTC
Archéologia en Corse – éd. Faton	8,50 €

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI